



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de Rustroff
5, Rue de Sierck

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

57 480 – RUSTROFF

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'extraction des sédiments présents dans l'ouvrage de franchissement du ruisseau du Geissenberg par la voie SNCF à APACH et RUSTROFF

Metz, le 3 août 2015

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Extraction des sédiments présents dans l'ouvrage de franchissement du ruisseau du Geissenberg par la voie SNCF sur les communes de APACH et RUSTROFF

Ce dossier a été déposé par : SNCF INFRAPOLE LORRAINE.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

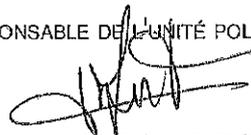
- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 3 août 2015 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de Apach
12, Rue nationale

57480 - APACH

Dossier suivi par : Amandine GUERSING 
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'extraction des sédiments présents dans l'ouvrage de franchissement du ruisseau du Geissenberg par la voie SNCF à APACH et RUSTROFF

Metz, le 3 août 2015

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Extraction des sédiments présents dans l'ouvrage de franchissement du ruisseau du Geissenberg par la voie SNCF sur les communes de APACH et RUSTROFF

Ce dossier a été déposé par : SNCF INFRAPOLE LORRAINE.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration** en date du 3 août 2015 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER